



**Activités organisées par S.Au.S.
Directives aux parents 2019-2020**

1. Le parent a le devoir de nous informer si son enfant a des allergies particulières.
2. Si l'enfant possède un Epipen, le parent a la responsabilité de nous en informer et l'enfant doit l'avoir en sa possession lors des activités.
3. À toutes les activités, l'enfant doit avoir en sa possession un vêtement de rechange et/ou couches, si son état le nécessite, ainsi que des souliers de rechange (principalement durant la période automne/hiver).
4. Apporter une collation (sans noix) ainsi qu'un jus ou une bouteille d'eau, est optionnel.
5. Dans le cas où l'enfant aurait de la fièvre et/ou serait sujet à vomir, l'enfant ne peut pas participer à l'activité.
6. Dans le cas où l'enfant arriverait en retard de plus de 5 minutes à son activité, l'enfant se verra refuser l'accès à participer à ladite activité.
7. S.Au.S. ne peut être tenue responsable si l'enfant se blesse durant l'activité.
8. Si une autre personne que la mère ou le père doit venir chercher l'enfant, une autorisation écrite ou verbale doit être fournie par l'un d'eux.
9. Aucun parent et/ou responsable ne sera autorisé à demeurer dans la classe durant l'activité.
10. S.Au.S. se réserve le droit de refuser de donner le service dans le cas d'un comportement agressif ou inconvenable de la part de l'enfant, avec remboursement intégral.
11. Dans le cas où les parents sont appelés par un employé de S.Au.S., ceux-ci doivent venir chercher leur enfant dans un délai de 10 minutes.
12. Les règlements seront appliqués par les employés de S.Au.S.

Paiement

13. Des frais de 20 \$ seront facturés pour les chèques sans provision.

IMPORTANT : Les agressions verbales ou physiques auprès des professeurs ou accompagnateurs, provenant des parents ou des tuteurs, ne seront tolérées en aucun cas et peuvent conduire à l'annulation de l'inscription de l'enfant aux activités, sans remboursement. En cas de litige ou de problème, ceux-ci devront être adressés directement à la coordonnatrice des programmes, Lisa Kelly (programscoordinator.s.au.s@gmail.com).

J'ai pris connaissance des directives et je les accepte :

Nom de l'enfant : _____

Nom du parent : _____

Signature: _____ Date : _____



**S.Au.S. Program Activities
Parental Contract 2019-2020**

1. The parent must inform S.Au.S. if their child has any allergies.
2. If the child has an EpiPen, it is the parent's responsibility to inform us and the child must have it in his/her possession during activities.
3. For all activities, the child must have a change of clothes and/or diapers, if required, and a spare pair of shoes (mainly during the autumn/winter period).
4. Bringing a snack (nut free), as well as a juice or water bottle, is optional.
5. In case of illness (i.e. fever and/or vomiting), the child cannot participate in the activity.
6. If a child is more than 5 minutes late, he/she will be denied access to the activity. This is to prevent disruption to other participants.
7. S.Au.S. cannot be held responsible for any injuries that take place during the activity.
8. In the event that someone other than a parent must pick up the child, written or verbal consent must be provided by a parent.
9. Parents and/or siblings are not permitted to remain in the classroom during the activity.
10. S.Au.S. reserves the right to refuse service in the case of repeated disruption or aggressive behavior on the part of the child, with full refund for the activity.
11. Parents must be available to pick up their child within 10 minutes' notice, if called by an S.Au.S. employee.
12. The rules will be strictly enforced by S.Au.S. staff members.

Payment

13. A fee of \$20 will be charged for N.S.F. cheques.

IMPORTANT: Verbal or physical abuse towards teachers or shadows, from parents or guardians, will not be tolerated under any circumstances and can lead to the cancellation of the registration of the child in activities, with no refund available. In case of dispute or problem, parents should be directed to the programs coordinator, Lisa Kelly (programscoordinator.s.au.s@gmail.com).

I have read and agree to the parental code:

Child's name: _____

Parent's name: _____

Signature: _____ Date : _____